



Mars 2025

FO COM \ LA POSTE
DREC/DP



ÉTAT D'URGENCE SUR LA DSRC ET AU CNMR

La conséquence n'est pas liée à la non-surtaxation du 3639, pour FO Com, c'est bien la transformation de la DSRC et sans moyen. Actuellement être conseiller, manager en DSRC est plus qu'épuisant et à la fois dénoué de sens ! Non les DSRC et le CNMR ne sont pas de simples plateformes téléphoniques mais bien une Ligne de Conseillers Bancaires !

LES ÉLUS FO COM ONT, LORS DU CSE DU 22 JANVIER, DÉNONCÉ UNE NOUVELLE FOIS

- LE MAL ÊTRE DANS LES SERVICES DE LA DSRC QUI DÉTÉRIORE DRASTIQUEMENT LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET MET LE PERSONNEL EN DANGER.
- UNE GESTION NATIONALE DES FLUX QUI NE S'ADAPTE PAS À L'ACTIVITÉ DES CONSEILLERS NE PERMETTANT PAS DE TENIR LES CONTRATS DE PERFORMANCE.
- UN TRANSFERT DU TRAITEMENT DES MAILS, DES APPELS À FAIBLE VALEUR AJOUTÉE ET QUE DIRE DE LA RÉOLUTION AU PREMIER CONTACT AVEC UN SCHÉMA QUI N'EST PAS DÉLÉGATAIRE.

Outre un plan d'action mis en œuvre, une résolution du CSE a conduit à des groupes de travail de la CSSCT (Commission Santé et Sécurité et Conditions de Travail) émanation du CSE. Une 1^{ère} réunion s'est tenue le 19 février puis une seconde sera réunie le 11 mars.

L'OBJECTIF EST D'ABOUTIR PROCHAINEMENT À :

UNE COMMUNICATION AUPRÈS DES PERSONNELS SUR LES ACTIONS

UN QUESTIONNAIRE EN LIEN AVEC LES RPS

UNE PHASE D'ÉCOUTE DES PERSONNELS

IL N'EN RESTE PAS MOINS QU'IL FAUT PROTÉGER LES PERSONNELS ET DÉFENDRE LES ENGAGEMENTS DE L'ACCORD RÉUSSIR ENSEMBLE !

FO Com, SIGNATAIRE de cet accord, a exigé l'application concrète des engagements puisque valable jusque fin 2025 :

- Garantir des recrutements en 2025 : c'est acté et en cours.

- Garantir les temps de pauses et de logement/délogage : les rappels vont être effectués.
- Le maintien des parcours professionnels et de promotions sur cette filière métier et notamment sur la fonction de conseiller III.2 (annonces des plans de promotions dont des RAP de conseillers III.2 en 2025).

Outre d'exiger l'application de ces garanties, il reste des chantiers à terminer !

Pour FO Com il est temps d'ouvrir la réflexion sur votre métier du conseil bancaire. Nous demandons des négociations sur la base de la plateforme revendicative défendue depuis plus d'un an maintenant.

- RENFORCER L'AUTONOMIE DES CONSEILLERS BANCAIRES ET DE LEURS MANAGERS.
- DE SE REQUESTIONNER SUR LES TEMPS MANAGÉRIAUX.
- DE SE REQUESTIONNER SUR LES PRATIQUES COMMERCIALES ET LES ENTRETIENS.
- REVOIR LES PLANNINGS AVEC UN « PILOTAGE ADAPTÉ DE L'ACTIVITÉ ».
- CLARIFIER CE QUI EST UNE « NORME » DE CE QU'EST UN « OBJECTIF ».
- RENDRE UNE ANIMATION COMMERCIALE PLUS MOBILISATRICE.
- FACILITER LE « QUOTIDIEN » EN INTÉGRANT LES IMPACTS DES NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL, LE TÉLÉTRAVAIL ET LE MANAGEMENT HYBRIDE.
- ENCADRER LA COMMUNICATION ET LES OUTILS DIGITAUX.
- OFFRIR UN PARCOURS PROFESSIONNEL ET FACILITER LES PASSERELLES DU MÉTIER DU CONSEIL BANCAIRE ET DU MANAGEMENT, ET ACCOMPAGNER LES SORTIES DE MÉTIER.



BREF, RENDRE ATTRACTIF CE MÉTIER !

FO Com insiste sur la nécessité de redonner du sens au métier de la ligne conseil à distance et la nécessité de reconnaître cette filière par des conditions de travail respectueuses et une revalorisation financière.

FO COM REVENDIQUE ÉGALEMENT

- LA RÉVISION DU SYSTÈME DE RVB DEVENUE OBSOLÈTE.
- LA REVALORISATION DE LA PRIME DE FONCTION BANCAIRE ET SON INTÉGRATION DANS LE SALAIRE.
- LA CRÉATION D'UN NIVEAU DE CONSEILLER EN III.1 VALORISANT L'APPUI SUR LES COMPÉTENCES SQO ET FRAGILES.
- LA CRÉATION DU NIVEAU GA POUR LES MANAGERS DE PROXIMITÉ ET LA RÉVISION DE LA PART VARIABLE.
- LE MAINTIEN DE LA FILIÈRE PROFESSIONNALISATION.
- LA GÉNÉRALISATION DES HORAIRES VARIABLES.

DÉTERMINÉS